

COMPTE-RENDU SUITE A LA REUNION DU JEUDI 18 OCTOBRE 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 18 octobre 2018, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de Ludovic MÉAR et Valérie PAUL.

Rénovation Église

Suite à la commission d'appel d'offres du 9 octobre dernier, les entreprises pour les travaux de rénovation de l'église ont été retenues. Les travaux seront répartis en 6 lots dont chacun fait l'objet d'un marché séparé. Les entreprises retenues suite à la commission d'appel d'offres du 9 octobre dernier :

- ✓ lot 01 - maçonnerie-pierre de taille : **GREVET**
- ✓ lot 02 – charpente : à définir. En attente de renseignements complémentaires suite au diagnostic positif du plomb
- ✓ lot 03 – couverture : **UDOC**
- ✓ lot 04 – vitrail – serrurerie : **BARTHE BORDEREAU**
- ✓ lot 05 – polychromie : **ARTHEMA**
- ✓ lot 06 – cloches : **ARTCAMP**

Les travaux vont démarrer. Un courrier est transmis à Monsieur DIROU et Monsieur HIRRIEN à la Paroisse les informant de la fermeture de l'édifice à compter du 7 janvier 2019.

Devis

Etude des différents devis

L'extension de l'atelier communal : L'architecte David PRIGENT est retenu pour déposer le permis de construire.

Accessibilité : l'entreprise BP Métal est sélectionnée pour la pose des rampes d'accessibilité à la salle des associations et à la mairie.

Clsh

L'augmentation de la capacité d'accueil à 80 enfants dans les locaux communaux a été acceptée par la DDCS.

Musée Yan' DARGENT

L'association organise un concert à la salle polyvalente le 10 novembre prochain. Les fonds récoltés seront au profit de la rénovation de l'église.

SDEF

Présentation et transmission aux élus du rapport d'activités 2017

CCPL

Le conseil vote à l'unanimité la modification statutaire de la CCPL ainsi que la demande du fonds de concours pour l'année 2018.

Questions diverses

- Présentation du projet FIA pour le projet de création d'un cheminement doux sur la route de Runglas.
- L'élagage est prévu courant du mois de novembre, il est demandé à chaque propriétaire d'élaguer les branchages (dangereux pour la circulation) dépassant sur la chaussée. La responsabilité de chacun sera engagée en cas d'accident.
- Le logement au-dessus du musée est disponible à compter du 16 novembre prochain.

Agenda.

Prochain conseil le 15 novembre 2018



Le Maire,
Bernard MICHEL